



Baccalauréat international  
Programme primaire

# Politique d'intégrité intellectuelle

École Chabot  
Novembre 2024

## **Philosophie de l'établissement** (0301-03-0100)

L'école Chabot est une communauté d'apprentissage où chacun des acteurs a sa part de responsabilités. Nous considérons comme primordial de permettre à l'apprenant de se développer dans sa globalité tout en respectant les valeurs d'humanisme, d'engagement et de collaboration. Pour y parvenir, nous adoptons une approche pédagogique axée sur la recherche qui favorise le développement de soi et des connaissances, la curiosité intellectuelle, la culture générale et la sensibilité nécessaire à la construction d'un monde meilleur. L'intégrité, le respect, la justice, l'honnêteté, l'équité et la confiance sont des grands principes qui nous guident. Nous désirons former des élèves responsables de leurs actes qui comprennent les conséquences qui s'y rattachent et qui agissent en citoyen éthique à l'ère du numérique.

“Il est important de considérer que l'IB définit l'intégrité intellectuelle comme étant un principe directeur de l'éducation ainsi qu'un choix d'agir de manière responsable qui garantit à son auteur que les autres lui accorderont leur confiance en tant qu'individu. Ce principe directeur constitue la base de toute prise de décision et de tout comportement éthique dans la production de travaux scolaires légitimes, authentiques et honnêtes.<sup>1</sup>”

Enfin, l'école Chabot accorde une grande importance à l'intégrité intellectuelle qui permet aux élèves de démontrer leurs connaissances et leurs compétences de manière authentique tout au long de leurs études.

---

<sup>1</sup> Document de l'IB publié en octobre 2019, Intégrité intellectuelle, p.3

## Droits et responsabilités (0301-03-0200) (0301-03-0300)

### Élèves

<b>Droits</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Être informés des bonnes pratiques en matière d'intégrité intellectuelle.</li><li>• Être informés des mesures prises en cas d'infraction.</li></ul>
<b>Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Être engagés, honnêtes et authentiques dans leur processus d'intégrité intellectuelle.</li><li>• Réaliser des travaux et des recherches authentiques qui respectent la propriété intellectuelle.</li><li>• Citer toutes les sources utilisées.</li><li>• Réagir lorsqu'ils sont témoins de mauvaises conduites lors de la production de travaux scolaires ou tous autres comportements inadéquats (envoi de documents, de photos, etc.).</li><li>• S'abstenir de recevoir une aide non autorisée pour effectuer un travail.</li><li>• Utiliser adéquatement le matériel informatique, Internet et les plateformes de médias sociaux au bon moment et pour les bonnes raisons afin de favoriser le respect de soi et des autres.</li><li>• Sécuriser leurs données personnelles (ne pas divulguer ses mots de passe, ne pas communiquer des informations personnelles sur leur entourage et eux, fermer leurs diverses sessions...).</li></ul>

### Enseignants

<b>Droits</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir accès à la politique d'intégrité intellectuelle.</li><li>• Recevoir de la formation qui permet la mise en œuvre de la politique d'intégrité intellectuelle.</li></ul>
<b>Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître la politique d'intégrité intellectuelle et l'appliquer en tant que modèle pour les élèves.</li><li>• S'assurer que les élèves comprennent les attentes en matière d'intégrité intellectuelle.</li><li>• Enseigner explicitement les principes de bonnes pratiques et les conséquences à chacun des cycles.</li><li>• Réagir aux mauvaises conduites des élèves, appliquer le code de sanction et communiquer avec les parents, si nécessaire.</li><li>• Reconnaître les droits d'auteurs en respectant les limites d'utilisation et en indiquant les références.</li></ul>

## Équipe de leadership pédagogique

(direction en collaboration avec coordination, lead techno et lead pédagogique)

<b>Droits</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Avoir accès à la politique d'intégrité intellectuelle.</li><li>● Avoir accès à des ressources.</li></ul>
<b>Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Connaître la politique d'intégrité intellectuelle et l'appliquer en tant que modèle pour les élèves.</li><li>● Disposer d'une politique d'intégrité et s'assurer de la partager à la communauté scolaire.</li><li>● S'assurer de la révision et de la mise à jour de la politique d'intégrité intellectuelle.</li><li>● S'assurer de la compréhension commune des membres de la communauté.</li><li>● Appliquer les sanctions lors des mauvaises conduites et communiquer avec les parents si nécessaire.</li><li>● Rappeler aux parents leurs responsabilités en matière de surveillance à l'égard des médias sociaux utilisés par leur enfant.</li><li>● Assurer la formation du personnel.</li></ul>

## Parents

<b>Droits</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Avoir accès à la politique d'intégrité intellectuelle.</li></ul>
<b>Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Comprendre la politique d'intégrité intellectuelle.</li><li>● Encourager les valeurs d'intégrité intellectuelle et de respect de soi et des autres dans les travaux et l'utilisation des médias.</li><li>● Accompagner son enfant pour une utilisation responsable d'Internet et des plateformes de médias sociaux.</li><li>● Collaborer avec le milieu scolaire en cas de mauvaise conduite.</li></ul>

## Autres membres de la communauté scolaire

(orthopédagogue, orthophoniste, personnel de soutien, service de garde, bibliothécaire)

<b>Droits</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Avoir accès à la politique d'intégrité intellectuelle.</li><li>● Recevoir de la formation qui permet la mise en œuvre de la politique d'intégrité intellectuelle.</li></ul>
<b>Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● Connaître la politique d'intégrité intellectuelle et l'appliquer en tant que modèle pour les élèves.</li><li>● Encourager les valeurs d'intégrité intellectuelle et de respect de soi et des autres dans les travaux et l'utilisation des médias.</li><li>● Réagir aux mauvaises conduites des élèves et appliquer le code de sanction.</li></ul>

## Responsabilités en matière d'enseignement : les bonnes pratiques (0301-03-0200)

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants devront :	Cycles		
	1er	2e	3e
<p><b>Définir l'intégrité intellectuelle</b></p> <p>L'intégrité est une aptitude que l'on adopte et que l'on développe afin d'agir de manière responsable. On s'engage à respecter les idées et les créations des autres dans tout le processus de questionnement, de recherche et d'action. L'intégrité intellectuelle est étroitement liée à l'aptitude d'intégrité du profil de la communauté d'apprentissage de l'IB. Elle est aussi liée aux approches de l'apprentissage, particulièrement aux compétences de recherche et de communication.</p>	x	x	x
<b>Expliquer les attentes et les sanctions en matière d'intégrité intellectuelle.</b>	x	x	x
<b>Expliquer ce qu'est un travail et une recherche authentique.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les étapes du continuum de recherche.</li> </ul>	x	x	x
<b>Enseigner une bonne éthique de travail.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'abstenir de recevoir une aide ou d'utiliser du matériel non autorisé pour effectuer un travail. Exemple: utiliser une application non autorisée, demander de l'aide non autorisée à une autre personne, une calculatrice, IA...</li> </ul>		x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'abstenir de faire du plagiat (idées, travaux, évaluations, devoirs, "copier/coller"...) (voir <i>Allo prof: Pourquoi ne pas plagier à explorer</i>) <a href="https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/exams-et-trucs/pourquoi-pas-plagier-t1129">https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/exams-et-trucs/pourquoi-pas-plagier-t1129</a></li> </ul>	x	x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'abstenir de faire de la collusion (ex.: évaluation et/ou travaux d'élèves qui présentent des similitudes qui soulèvent des doutes).</li> </ul>		x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nommer la provenance d'une idée (ami, enseignant, parent...).</li> </ul>	x	x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>Choisir des sites pertinents.</li> </ul>		x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de la fiabilité des sources: experts, sites Internet (.com, .Gouv, .edu, .org, .ca, .fr,...), blogues faits par des spécialistes, date de parution.</li> </ul>		x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir plusieurs sources fiables.</li> </ul>			x

<b>Citer adéquatement toutes les sources utilisées (livres, sites Internet, images et vidéos) dans la bibliographie à la fin du travail.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrire les paroles ou les écrits utilisés intégralement entre guillemets suivi du nom de l'auteur entre parenthèses. Ex.: "C'est un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité" (Neil Armstrong).</li> </ul>		x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nommer le titre verbalement (1re année)</li> <li>Écrire le titre à la fin du travail (2e année)</li> <li>Écrire le titre et l'auteur à la fin du travail (3e et 4e année)</li> </ul>	x	x	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrire les sources. <u>Livres</u>: Auteur, titre, maison d'édition et nombre de pages Ex: ERNAUX, Annie, La place, éditions Gallimard, 1983, 113 p.</li> </ul>			x
<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Sites internet lors d'un travail écrit</u>: Nom du site, date de consultation. Ex: Vikidia, 4 avril 2023;</li> <li><u>Sites internet lors d'un travail numérique</u>: lien URL Ex.: <a href="https://fr.wikidia.org/wiki/Portail:Animaux">https://fr.wikidia.org/wiki/Portail:Animaux</a></li> </ul>			x
<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Images et vidéos</u>: utiliser des images libres d'auteur Ex.: Pixabay, My cut graphics, Pexels... Utiliser les propositions de sites sur le lien suivant: <a href="https://sites.google.com/csdps.qc.ca/gabaritsdactivitesnumeriques/multim%C3%A9dias">https://sites.google.com/csdps.qc.ca/gabaritsdactivitesnumeriques/multim%C3%A9dias</a></li> </ul>			x
<b>Enseigner l'utilisation responsable d'Internet et des plateformes de médias sociaux associées.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser adéquatement Internet et les plateformes de médias sociaux au bon moment et pour les bonnes raisons afin de favoriser le respect de soi et des autres.</li> </ul>		x	x
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécuriser leurs données personnelles (ne pas divulguer leurs mots de passe, ne pas donner d'informations personnelles sur leur entourage et eux, fermer leurs diverses sessions...).</li> </ul>		x	x
<b>Expliquer l'importance de dénoncer lors de mauvaises conduites dans la production de travaux scolaires (ex.: recherches, devoirs, évaluations...) ou tous autres comportements inadéquats (envoi de documents, de photos, etc.).</b>	x	x	x

## Mauvaises conduites et mesures à prendre en cas d'infraction (0301-03-0200)

À l'école Chabot, pour réaliser son plein potentiel, chaque individu a le droit à l'erreur. Notre objectif est d'amener l'élève à se réaliser pleinement en prenant conscience de ses actes et d'en être responsable. Nous désirons qu'il fasse preuve

d'agentivité. Pour ce faire, nous enseignons de façon explicite comment respecter l'intégrité intellectuelle de toute personne et de son travail.

C'est pourquoi nous proposons dans cette section certaines suggestions afin d'encadrer les mauvaises conduites des élèves en matière d'intégrité intellectuelle.

Lors d'inconduites, il faut tenir compte de plusieurs éléments avant de sanctionner l'élève (âge de l'élève, gravité de l'infraction, contexte autour de celle-ci et nombre de manquements). Nous croyons que l'élève peut réparer une infraction commise. D'ailleurs, un système de "Réparation" est déjà établi dans notre milieu. De plus, tous les intervenants (les parents, les enseignants, les éducateurs ainsi que la direction) pourraient être mis au courant de la situation afin d'avoir une cohésion.

Afin d'assurer un suivi pédagogique, les sanctions importantes données à un élève seront transmises à l'enseignant du niveau supérieur en fin d'année lors de la présentation des élèves.

<b>Mauvaises conduites</b>	<b>Mesures suggérées en cas d'infraction</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Utilisation d'une aide ou de matériel non autorisés.</li> </ul>	<p>Selon la situation et la gravité : discussion, geste de réparation, fiche de réflexion, diminution du résultat, communication avec les parents, reprise du travail, retrait de l'appareil...</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faire du plagiat (copier des sources externes, copier le travail d'un autre élève et laisser un autre élève copier son travail).</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faire la collusion (évaluation et/ou travaux d'élèves qui présentent des similitudes qui soulèvent des doutes).</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Posséder du matériel non autorisé durant un travail ou une évaluation.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ne pas nommer la provenance d'une idée.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Recevoir une aide ou utiliser du matériel non autorisé pour effectuer un travail. Exemple: utiliser un logiciel non autorisé, demander de l'aide non autorisée à une autre personne, calculatrice...).</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ne pas citer adéquatement toutes les sources utilisées.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faire un usage inadéquat d'Internet et des plateformes de médias sociaux.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ne pas signaler un incident relevant de la mauvaise conduite.</li> </ul>	

## **Procédure de mise en œuvre et de révision de la politique d'intégrité** (0301-03) (0301-03-0500)

Un comité composé d'enseignants et de la coordination a élaboré la politique d'intégrité. Ce même comité a établi une démarche réflexive permettant à toute l'équipe de peaufiner la politique d'intégrité et de mettre en œuvre celle-ci.

Annuellement, l'équipe-école révisé la politique et s'assure que celle-ci est cohérente avec les objectifs fixés par l'IB, le MEQ et le projet éducatif de l'école.

### **Communication de la politique**

Annuellement, la direction présente la politique d'intégrité au conseil d'établissement. De plus, celui-ci approuve les principes de la politique. Celle-ci est déposée sur le site Web de l'école et dans l'agenda scolaire des élèves.

### **Comité de rédaction**

Mylaine Boivin, enseignante et coordonnatrice  
Caroline Giguère, enseignante et coordonnatrice  
Stéphane Robitaille, enseignant  
Nathalie Bégin, enseignante  
L'équipe école Chabot

### **Date de la révision**

Sera fait le 14 janvier 2025

### **Bibliographie**

Allô Prof, mai 2023, <https://www.alloprof.qc.ca/>

Bibliothèques scolaires du CSSDPS, mai 2023,  
<https://sedubibliotheques.wixsite.com/bibliothequescssdps/ci>

Compétences informationnelles, mai 2023,  
<https://www.compétencesinformationnelles.ca/continuum>,  
<https://www.compétencesinformationnelles.ca/>

*Document de l'IB, Principes à la pratique, p. 58, Communauté d'apprentissage*

*Document de l'IB, Principes à la pratique, p. 36, section apprentissage et enseignants*

*Document de l'IB publié en octobre 2019, Intégrité intellectuelle, 59 pages*

*Document de l'IB publié en août 2014, L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB, 33 pages*